

# Des faucheurs volontaires condamnés à Tours

28 mars 2013 / [Confédération paysanne](#)



Le tribunal correctionnel de Tours a condamné 25 mars des faucheurs volontaires. Ceux-ci avaient coupé du tournesol modifié par mutagenèse.

---

---

Pour la Confédération paysanne, la condamnation de deux Faucheurs volontaires, lundi 25 mars, [par le tribunal correctionnel de Tours](#), est inconcevable. A l'heure où une loi sur la

protection des lanceurs d'alerte est en cours d'adoption, il est temps de reconnaître ces actions spécifiques.

L'action remonte à juillet 2010. Ils sont alors 119 Faucheurs, en Indre-et-Loire, à neutraliser des parcelles de tournesol génétiquement modifié pour tolérer les herbicides. En novembre dernier, trois d'entre eux sont convoqués par le tribunal correctionnel de Tours pour destruction du bien d'autrui. Face au refus de la cour d'entendre les autres Faucheurs qui ont participé à l'action, ils refusent de comparaître.

La cour a rendu son verdict lundi : trois mois de prison avec sursis et 5 500 euros de dommages et intérêt pour deux d'entre eux, et la relaxe pour le troisième prévenu, paysan retraité.

Cinq témoins sont par ailleurs condamnés à 350 euros d'amende pour avoir refusé de témoigner, en solidarité avec les prévenus.

Ces Faucheurs ont ici agi comme lanceurs d'alerte. Le tournesol qui a été fauché était **une plante mutée**, et non transgénique. Une plante rangée dans la catégorie des OGM, mais qui n'est pas soumise à la même réglementation. Leur culture est donc autorisée, alors qu'il y a autant de risque qu'avec les OGM par transgénèse.

Ce sujet, le gouvernement refuse de le prendre à bras le corps. Encore une fois, les Faucheurs sont là, en courant le risque de la condamnation, pour orienter les projecteurs vers ces risques.

C'est ce qu'ils ont fait avec le maïs MON810, producteur d'insecticide.

Il s'agit là de tournesol, mais d'autres cultures sont concernées. En 2012, 800 hectares de colza muté, tolérant aux herbicides, auraient été cultivés.

Par ailleurs, de nouveaux OGM pourraient être autorisés grâce à une lacune dans la réglementation européenne. Une cyber@ction est en cours à ce sujet [1].

Les 119 Faucheurs de Tours ont agi dans un état de nécessité, poursuivant leur rôle de lanceur d'alerte. Il est urgent que le gouvernement s'engage, tant dans la protection de ces citoyens à l'action indispensable, que dans la suspension des cultures transgéniques ou mutées qui produisent ou tolèrent des pesticides.

.....

## Note

[1] [Cyberacteurs](#)

---

**Source :** Courriel à *Reporterre* de la [Confédération Paysanne](#)

**Photo :** *Le Nouvel Observateur*

**Lire aussi :** *Des dizaines d'OGM en voie d'autorisation par l'Europe*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Des-faucheurs-volontaires>